

Zeitschrift: L'ami du patois : trimestriel romand
Band: 7 (1979)
Heft: 4

Artikel: Communiqué
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-239047>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Enfin, M. Fridez Gérard, signale que l'Amicale de Moutier organisera une grande fête en 1980, à l'occasion de l'inauguration de son drapeau. Il sollicite la participation de groupes folkloriques.

Séance levée à 16.10 heures.

Denges, le 8.11.79

Le secrétaire -

J. Reynouard



COMMUNIQUE

En vue de dresser un état complet des Groupements cantonaux, régionaux et locaux des associations de patoisants, les responsables qui n'ont pas encore envoyé la composition de leur comité à leur président respectif, voudront bien le faire d'ici au 31 décembre 1979. Les présidents cantonaux les transmettront avec leurs commentaires éventuels à la Rédaction de "L'Ami du Patois" pour le 20 janvier 1980. Cette documentation aussi intéressante qu'importante paraîtra dans le premier No. de "L'Ami du Patois" de 1980 auquel on doit envoyer tous les articles à paraître pour le 20 février 1980 au plus tard.

Merci pour votre réponse!.

La Rédaction.

